

Initiatives ministérielles

Landry	Langlois
Larivée	Layton
Leblanc (Longueuil)	Lewis
Littlechild	Loiselle
Lopez	MacDonald (Rosedale)
MacDougall (Timiskaming)	MacKay
Malone	Marin
Martin (Lincoln)	Masse
Mazankowski	McCreath
McDougall (St. Paul's)	McKnight
McLean	Merrithew
Mitges	Monteith
Mulroney	Nicholson
Oberle	O'Kurley
Plamondon	Porter
Pronovost	Redway
Reid	Reimer
Ricard	Richardson
Saint-Julien	Schneider
Scott (Victoria—Haliburton)	Scott (Hamilton—Wentworth)
Shields	Sobeski
Soetens	Sparrow
Stevenson	Tardif
Thacker	Thompson
Thorkelson	Tremblay (Rosemont)
Tremblay (Québec—Est)	Tremblay (Lotbinière)
Turner (Halton—Peel)	Valcourt
Van de Walle	Vézina
Vincent	White
Wilbee	Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assi- niboia)
Worthy—130	Winegard

M. le Président: Je déclare la motion rejetée.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Une tradition établie de longue date veut que les députés demeurent à leur place au moment du vote. J'ai remarqué que des députés de tous les partis, mais surtout des députés ministériels, sont sortis de la Chambre. Le député de Mississauga—Sud est lui-même sorti après avoir échangé un mot avec le whip adjoint.

Une voix: C'est exact.

M. Gauthier: Peut-être s'agissait-il d'une urgence, mais j'aimerais que les députés cessent de se déplacer jusqu'à ce que nous ayons pu voir ce qui se passe. Qu'ils demeurent à leur place!

Une voix: Attendez la fin du vote avant de vous précipiter aux toilettes.

M. Riis: Monsieur le Président, j'appuie les propos de mon honorable collègue. La situation est devenue particulièrement problématique lorsque le président du Comité des finances est parti. En agissant ainsi, il voulait manifestement nous donner une idée de la façon dont il envisage de voter à l'avenir. C'est un signe encourageant.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je tiens à donner à la Chambre l'assurance qu'aucun des députés qui ont bougé ne l'a fait avant que les voix n'aient été comptées. Ou, si l'un d'eux l'a fait. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Hawkes: D'autres députés sont sortis à la fin du vote précédent et n'ont pas participé au dernier. Ils n'ont pas imité en cela deux députés néo-démocrates qui, il n'y a pas si longtemps, se sont prononcés à deux reprises à la Chambre au cours d'un même vote, ou certains autres députés de l'opposition qui se sont prononcés après être arrivés en retard.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député demande-t-il la parole à propos du même rappel au Règlement?

M. Boudria: Monsieur le Président, le député de Calgary—Nord a indubitablement quitté la Chambre après que vous ayez annoncé le vote. Tous les députés l'ont vu faire. D'autres députés l'ont imité. Je dois m'élever contre ce qu'a dit le député d'en face, car ce n'est pas exact.

M. le Président: Pourrais-je obtenir l'attention de la Chambre?

Le deuxième paragraphe du commentaire n° 223 de la *Jurisprudence* de Beauchesne, cinquième édition, précise:

Le député ne peut voter que de son siège où il doit d'ailleurs rester jusqu'à la proclamation du résultat.

Je signale qu'il s'agit là d'une règle établie de longue date. Elle est incontestable. Il n'appartient pas à la présidence d'intervenir à moins qu'un député n'invoque le Règlement. Or, un député a invoqué le Règlement. Une raison justifie cette règle. Nous procédons à l'heure actuelle à toute une série de votes, et même s'il ne s'agissait que d'un seul vote, la règle vise à éviter la confusion et à accroître l'efficacité de la démarche démocratique à la Chambre. J'invite donc tous les députés à collaborer.

Des voix: Bravo!

Le vote suivant porte sur la motion n° 14 inscrite au nom du député de Yorkton—Melville.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote No 221)

POUR

Députés

Althouse	Angus
Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Benjamin
Black	Blackburn (Brant)
Brewin	Butland
Edmonston	Fisher
Fulton	Funk
Gardiner	Harvey (Edmonton East)
Hovdebo	Hunter
Karpoff	Kristiansen
Langan (Mission—Coquitlam)	Langdon (Essex—Windsor)
Laporte	MacWilliam